Projet éolien du Bois de l'Épôt

#2

Lettre d'information

JUIN 2022

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez, TotalEnergies développe un projet éolien sur les communes d'Épineuil-le-Fleuriel et de Saint-Vitte. L'objectif ? Produire de l'électricité à partir d'une ressource renouvelable, tout en respectant au mieux les enjeux du territoire.

Ce projet a naturellement suscité questionnements et discussions. Il nous semble donc opportun de partager avec vous ses dernières avancées.

Cette lettre ne répond pas à toutes les questions que vous vous posez ? **Nous vous proposons de venir à notre rencontre en vous inscrivant à la permanence d'information du mercredi 6 juillet à la salle des fêtes d'Épineuil-le-Fleuriel.**

À bientôt
L'équipe projet

TotalEnergies

www.eolienboisdelepot.fr

Projet éolien du Bois de l'Épôt

Où en sommes -nous ?

Depuis 2019, TotalEnergies porte un projet éolien sur les communes d'Épineuil-le-Fleuriel et de Saint-Vitte.
L'année 2021 a largement été consacrée à une série d'études visant à définir un projet adapté et intégré à son environnement.
Il s'agit de dresser un état initial du site, c'est-à-dire une photographie du site actuel sans éolienne. Des bureaux d'études indépendants sont mandatés afin d'analyser la faune et la flore, le paysage ou encore l'acoustique.
Ces études réglementaires, d'une durée minimum d'un an, se sont terminées fin 2021.

C'est à partir de leurs résultats que le scénario d'implantation des éoliennes est défini.
Il suit le principe **ERC** :
Éviter les impacts,
les Réduire lorsqu'ils sont inévitables,
et Compenser les impacts résiduels.

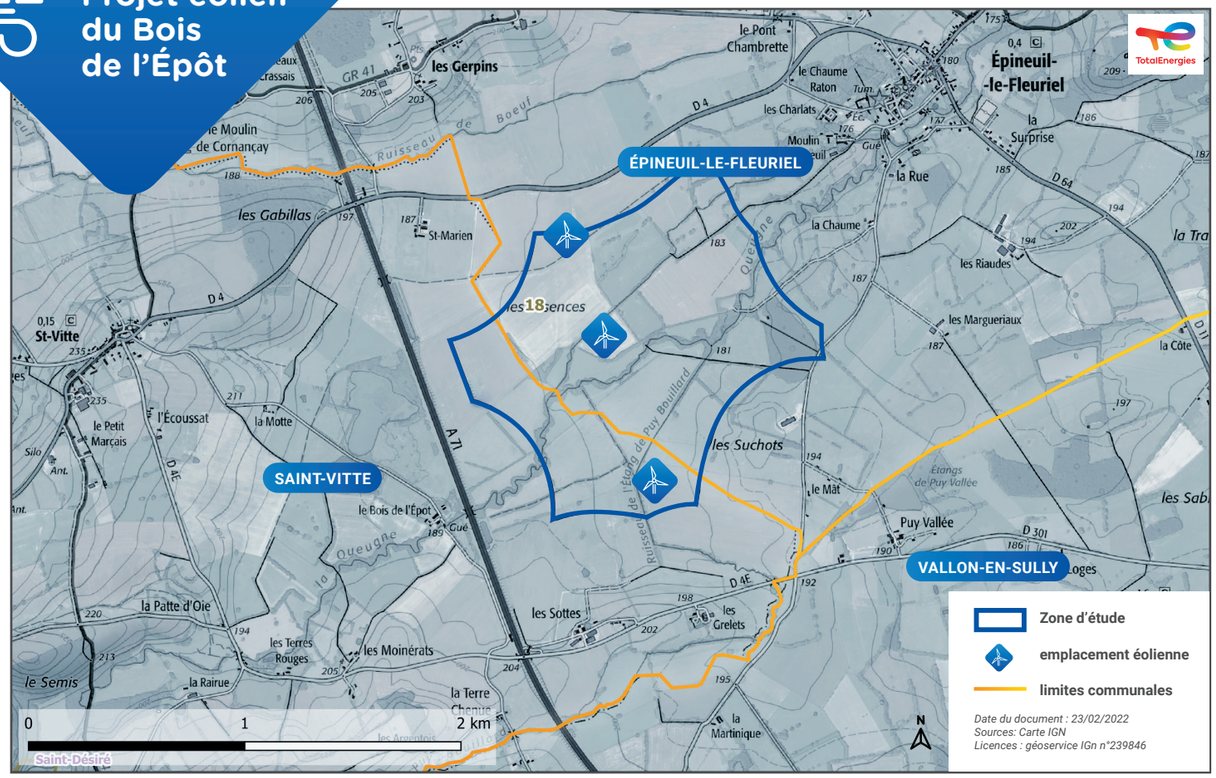

+ de 100 000€ de retombées fiscales pour les collectivités

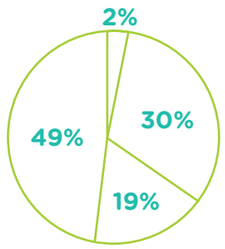

2% *Région*
30% *Département*
19% *Communes*
49% *Intercommunalité*

3 éoliennes

Le rejet de 1203t de CO_2 évités chaque année

10,8 MW installés

pour une production d'électricité équivalente à la consommation annuelle de 16 790 personnes

Source : Enedis (2020)

Plus d'informations sur les résultats des études sur www.eolienboisdelepot.fr
Elles seront également disponibles en mairie au moment de l'enquête publique.

Un projet intégré à son environnement

Les résultats des études ont permis d'identifier les principaux enjeux sur le site potentiel d'implantation et d'adapter le projet pour limiter son impact sur le territoire.

Les études paysagères ont conclu que le bocage et les boisements filtrent les vues en directions de la zone d'étude. La visibilité du parc éolien est donc limitée aux zones les plus proches.

+ de 40 photomontages ont été réalisés depuis les points sensibles du territoire, ils seront disponibles sur le site internet du projet et en mairie, au moment de l'enquête publique.

L'étude acoustique détermine le futur bruit induit dans le voisinage par la présence du parc éolien et vérifie sa conformité avec la réglementation.

Des plans de bridage (ralentissement ou arrêt de l'éolienne) sont à l'étude pour la nuit.

Réglementation en vigueur

Niveau de bruit ambiant	**>35dB**
Émergence admissible de 7h à 22h	**>5dB**
Émergence admissible de 22h à 7h	**>3dB**

231 espèces végétales ont été identifiées par l'étude sur la flore, principalement sur les bords de la Queugne.

Les éoliennes seront placées à plus de 100m des bords de la Queugne, afin de préserver la diversité des espèces qui y sont présentes.

De nombreuses espèces d'oiseaux ont été observées sur le site lors de l'étude sur la faune et **17 espèces de chauves-souris** ont été recensées essentiellement au niveau de la Queugne et des haies

Le modèle d'éolienne choisi permettra de respecter une distance minimale de 50m entre le bout des pâles et les haies, et de 45m entre le bout des pâles et le sol. L'éolienne sera également bridée en période de sortie des chauves-souris.

CALENDRIER

- **2019** Début de projet
- **2019** Délibération favorable au lancement des études du conseil municipal d'Épineuil-le-Fleuriel
- **2020** Début des études
- **2021** Comité consultatif n°1 et n°2
- **2022** Comité consultatif n°3 et n°4
- **JUILLET 2022** Permanence publique d'information
- **FIN 2022** Dépôt du dossier en préfecture
- **2023** Instruction du dossier par la préfecture
- **FIN 2023** Enquête publique
- **DÉBUT 2024** Décision du préfet
- **2025** Construction
- **PENDANT VINGT ANS** Exploitation

Le dialogue local et la concertation

Sensible à l'intégration de ce projet éolien sur le territoire, TotalEnergies a mis en place une démarche d'information et de concertation volontariste.

En quelques chiffres

1 site internet

2 lettres d'information

4 comités consultatif éolien

Le comité consultatif éolien a été créé en 2021 avec l'objectif de proposer un cadre d'échanges et de concertation aux personnes intéressées par le projet. Il réunit les élus, les riverains et représentants associatifs ainsi que les équipes de TotalEnergies.

Une charte d'engagements

Le dernier comité consultatif doit permettre de finaliser la charte d'engagements. Ce document recensera les engagements pris par TotalEnergies lors des phases de développement et d'exploitation du projet. L'idée ? Aboutir à une bonne intégration du futur parc éolien sur le territoire.

La charte comprendra :

- les engagements liés aux obligations réglementaires de l'exploitant.
- les engagements volontaires issus des discussions lors du comité consultatif.

Venez à la rencontre du projet

Nous vous proposons de nous retrouver à l'occasion d'une permanence d'information pour échanger autour du projet éolien du Bois de l'Épôt en avril.

- **LE 6 JUILLET** DE 16H À 20H
  à la Salle des fêtes d'Épineuil-le-Fleuriel

Inscription obligatoire au
02 53 35 40 04
ou par mail :
contact@eolienboisdelepot.fr

TotalEnergies

L'ambition de TotalEnergies est la neutralité carbone en 2050. TotalEnergies s'engage à exploiter, dans le monde, 100 GW d'électricité bas carbone en 2030. Nous portons l'ambition de la Compagnie en France pour le développement, la construction et l'exploitation des énergies renouvelables.

CONTACT
contact@eolienboisdelepot.fr

PLUS D'INFORMATIONS
www.eolienboisdelepot.fr

Et ensuite ? L'enquête publique

L'enquête publique est le temps officiel de participation du public au projet éolien. Pendant cette enquête publique d'un mois, le dossier complet du projet est consultable en mairie et un commissaire enquêteur assure des permanences et tient un registre dans lequel chacun peut formuler des observations.

Les dates de début et de fin de l'enquête publique seront disponibles sur le site internet du projet.